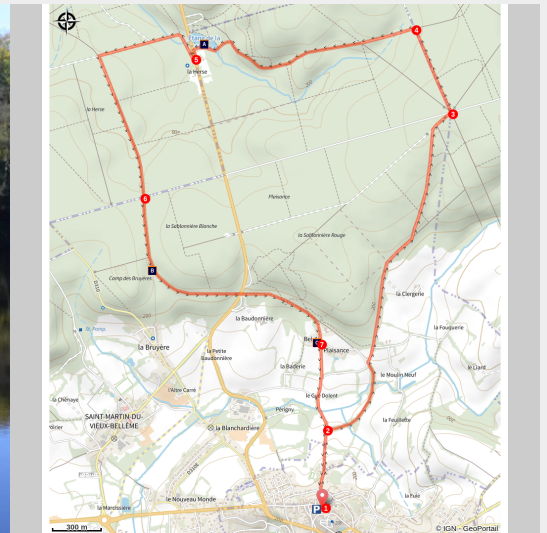


La Herse

Communauté de Communes des Collines du Perche Normand -
Bellême



(OT Collines du Perche normand)



A partir du coeur de Bellême, découvrez un pittoresque parcours forestier, agrémenté par l'étang de la Herse et sa fontaine miraculeuse. Ce circuit est labellisé par la Fédération Française de Randonnée pédestre.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 2 h 45

Longueur : 9.7 km

Dénivelé positif : 187 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Forêt, Panorama et paysages

Itinéraire

Départ : Bellême, place de la République

Arrivée : Bellême, place de la République

Balisage : — PR

Communes : 1. Bellême

2. Saint-Martin-du-Vieux-Bellême

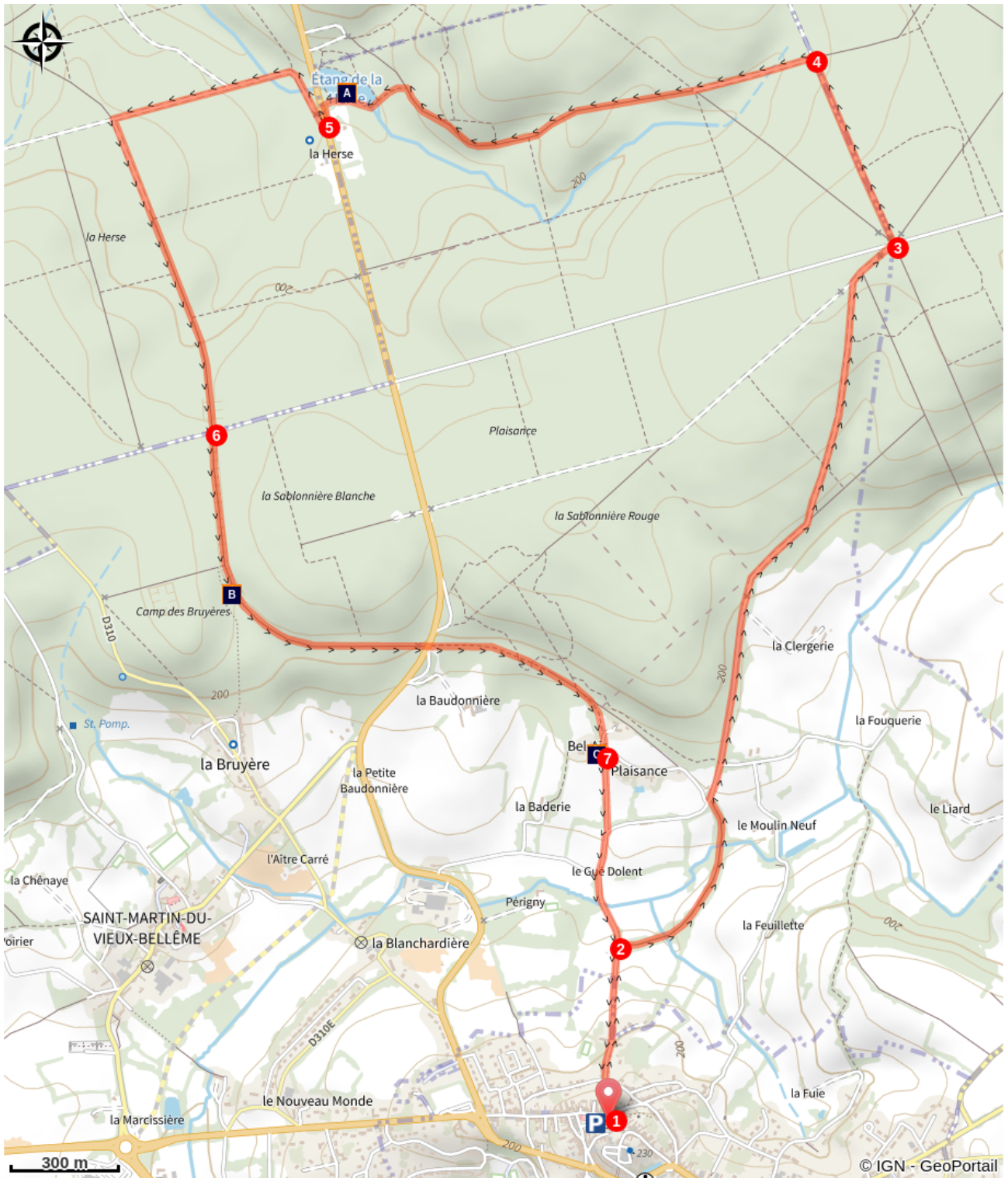
3. Sérigny

4. Saint-Ouen-de-la-Cour

5. Eperrais

1. Descendre les marches à gauche du perron de la mairie, longer la place Liégeard et emprunter la **rue de la Herse**.
2. Au lieu-dit « **Clos-Fleuri** » (ancienne maisonnette de garde-barrière), suivre à droite pendant 500 m **l'ancienne voie ferrée Bellême-Mortagne**, bordée de peupliers, puis, prendre à droite la **route forestière** (la Sablonnière Rouge) pour pénétrer dans la forêt domaniale. Venir sur la route forestière de la Baudonnière puis à droite au carrefour des Sept-Bras.
3. Traverser le carrefour, **prendre la route forestière du Château à gauche** en direction d'Eperrais (Nord) où l'on **rejoint le GR 22**.
4. S'engager à gauche sur le chemin en limite des parcelles. Couper la route forestière de Mortagne et, après un parcours accidenté (**bien suivre le balisage du GR 22**), passer à gauche de l'étang de la Herse. **Attention : PRUDENCE** : Longer la D 938 à gauche sur 100 m, puis la traverser.
5. Prendre le chemin de droite, puis suivre la route forestière de Saint-Léonard à gauche pendant 500 m. Prendre à gauche le chemin de l'ancienne voie ferrée. **Passer sous un pont** et poursuivre sur 400 m jusqu'à l'amorce du virage.
6. Laisser le chemin de droite (GR 22) et continuer sur l'ancienne voie ferrée jusqu'à traverser **avec prudence** (les voitures arrivent vite) **la D 938**. Contourner la barrière et poursuivre tout droit jusqu'à sortir de la forêt.
7. Passer le lieu-dit « **Bel-Air** » et poursuivre tout droit pour retrouver le Clos-Fleuri. A partir de là, on rejoint l'itinéraire utilisé à l'aller pour revenir à Bellême.

Sur votre chemin...



🟡 Étang de la Herse (A)

📍 Le camp des Bruyères (B)

👁️ Point de vue (C)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Balade en forêt domaniale (zone de chasse) : se renseigner à l'OT : 02 33 73 09 69.

Attention à la D 938, avant l'étape 5 et entre la 6 et la 7.

Comment venir ?

Accès routier

La forêt domaniale de Bellême est s'étale tout à proximité de la Petite Cité de Caractère, au Nord de celle-ci. Ce circuit vous permettra d'accéder à ces sous-bois et de profiter de cette forêt, riche de hauts arbres et d'amabiances variées. Puis l'étang de la Herse vous iinvitera à une pause détente bien méritée.

Parking conseillé

Parking, près de l'église (gratuit)

Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du Perche

Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-Nocé

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr

Tel : 02 33 25 70 10

<http://parc-naturel-perche.fr>



Office du Tourisme des Collines du Perche Normand

Bd Bansard des Bois, 61130 Bellême

sejour@perchenormand.fr

Tel : 02 33 73 09 69

<http://www.cdcpaysbellemois.fr>

